

Montant minimal du versement initial **1 500 €**

Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit au contrat **20 €**

Frais annuels

Frais de gestion du contrat

Frais des supports	
Support fonds euros	0,85 % à 1,10 % selon les options choisies
Support unités de compte	0,85 % à 1,10 % selon les options choisies
Support Eurocroissance	
Gestion pilotée ou standardisée	1,40 % gestion multi-profils 1,50 % gestion multi-profils avec sécurisation

Frais de gestion des unités de compte

Gestion libre	
Fonds actions** (moyenne)	0,89 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,33 %
Fonds obligations (moyenne)	1,04 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,38 %
Fonds immobilier*** * (moyenne)	2,00 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,26 %
Fonds diversifiés (moyenne)	1,83 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,61 %

Mode(s) de gestion pilotée ou standardisée	
Gestion profilée OFI Profil Dynamique	1,49 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,64 %
Gestion profilée OFI Profil Equilibre	1,27 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,51 %
Gestion profilée OFI Profil Prudent	0,73 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,21 %

Autres frais annuels

Garanties optionnelles	
Majoration des frais sur encours si option choisie :	
Délégation d'arbitrage	0,25 %
Option(s) d'arbitrages automatiques	0,10 %
Option Univers spécifique	1 %
Garantie décès accidentel	0,15 %
Garantie plancher	(0.55% maximum par mois du capital décès complémentaire pour un adhérent de 80 ans dans la limite de 765 000 €)

Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)

Frais sur versement	4,50 % frais maximal
Frais de changement de modes de gestion (en % ou en €)	0 %
Frais d'arbitrage – Proportionnels	0.80 % limité à 300 € par arbitrage
Nombre d'arbitrages gratuits par an	0
Frais de transfert sortant vers un autre produit	0 %
Frais sur les versements de rente	3% sur les arrérages de rente
Frais de rachat	0 %

*Le tableau indique les principaux frais du contrat au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

**La catégorie « fonds actions » inclut les ETF mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs.

***Part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du contrat au cours du dernier exercice clos.

****La catégorie « fonds immobilier » inclut les OPCI, les SCPI et les SCI.